Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Québec

Communiqué

Pour diffusion immédiate
Côte-Nord

Projet de réaménagement du terminal n° 5 au port de Baie-Comeau

Le BAPE invite la population à la deuxième partie de l'audience publique dès le 8 décembre 2026

Québec, le 18 novembre 2026 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce que la deuxième partie de l'audience publique sur le projet de réaménagement du terminal no 5 au port de Baie-Comeau par la Corporation de gestion du port de Baie-Comeau débutera le 8 décembre 2026, à 19 h, à l'église Sainte-Amélie.

La deuxième partie de l'audience publique est l'occasion pour toute personne, tout organisme ou groupe, de s'exprimer verbalement ou à l'écrit sur le projet. La commission d'enquête, mandatée d'examiner le dossier, est composée de Marie-Eve Fortin, présidente, et de Stéphanie Dufresne, commissaire.

À retenir

- Début de la deuxième partie de l'audience publique le mardi 8 décembre à 19 h;
- Elle se déroulera à l'église Sainte-Amélie, au 36, avenue Marquette à Baie-Comeau, et sera aussi accessible en direct sur le site Web;
- Plusieurs façons de transmettre un point de vue sont offertes. Tous les détails sont sur la page Web du dossier;
- La commission remettra son rapport au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Protection de la biodiversité, de la Faune et des Parcs, au plus tard le 9 mars 2027. Il sera rendu public dans les 15 jours suivants;
- La documentation sur le projet est accessible dans le site Web du BAPE.

Liens utiles

Page Web du dossier

De quelles façons puis-je participer?

Comment se déroule la deuxième partie?

– 30 –

Source :
Marie-Ève Charlebois, conseillère en communication
418 528-9641 | 1 800 463-4732
terminal5-bc@bape.gouv.qc.ca